



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture de postes d'enseignants dans les Ardennes depuis 2012

Question écrite n° 10732

Texte de la question

M. Pierre Cordier demande à M. le ministre de l'éducation nationale de bien vouloir lui indiquer, sous forme de tableau, le nombre de postes d'enseignants fermés dans les écoles, collèges et lycées du département des Ardennes depuis 2012, commune par commune.

Texte de la réponse

La compilation des informations demandées commune par commune pour le 1er et le 2nd degrés nécessite un travail d'investigation important par la DSDEN des Ardennes, qui est en cours. Toutefois, des éléments d'information à l'échelon départemental peuvent d'ores et déjà être communiqués pour le premier degré. Dans le département des Ardennes, depuis 2012, les effectifs ont baissé de 2 713 élèves, soit plus de 10 % (26 290 élèves à la rentrée 2012 contre 23 577 à la rentrée 2018). Dans le même temps, seulement 70 classes ont été fermées. En outre, malgré une baisse d'effectifs significative de 1 073 élèves sur les rentrées 2017 et 2018, le solde des ouvertures et fermetures de classes est positif sur cette période avec 17 classes ouvertes, six en 2017 et onze en 2018. Par conséquent, le taux d'encadrement s'est nettement amélioré. En effet, le ratio « nombre de postes d'enseignants pour cent élèves » (P/E) a augmenté de 0,45 point entre 2012 (5,90) et 2018 (6,35).

SITUATION ARDENNES – 2012–2018 ; 1 – Nombre de classes et 2 – Evolution des effectifs

Nombre de classes RS	2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018	2018 2012
ARDENNES	1 197	-24	-29	-18	-16	6	11	1 127	-70
Elèves - Effectifs RS	2012	2013 2012	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018	2018 2012
ARDENNES	26 290	-397	-460	-271	-512	-397	-676	23 577	-2713

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cordier](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10732

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [17 juillet 2018](#), page 6264

Réponse publiée au JO le : [8 janvier 2019](#), page 122